

COMPTE-RENDU de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) - N°52

Réunion du 04/04/2022 de 12h30 à 14h30
(Compte-rendu établi par Rébecca Jourdain)

Collège des Enseignants et Chercheurs – Groupe n°01

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Flavie PINATEL	ATR-APV				x
M. Sylvain EBODE	STA-CIMA	x			
M. Dominique BEAUTEMS	STA-OMI	x			
Mme Ioana IOSA	SHS	x			
Mme Sophie DESCAT	HCA		x		
Suppléants					
Mme Elise KOERING	HCA				
M. Yves ROUBY	STA-CIMA				
Mme Juliette Pernin	ATR-RA		x		
Mme Marie-Jeanne Hoffner	ATR-APV				

Collège des Enseignants et Chercheurs – Groupe n°02

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Anne BOYADJAN	TPCAU	x			
M. Philippe DEHAN	TPCAU	x			
M. Philippe HILAIRE	VT-GP				x
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	x			
Mme Victoria PIGNOT	TPCAU	x			
Mme Anne PORTNOI	TPCAU	x			
M. Albert-Gilles COHEN	TPCAU	x			
Suppléants					
Mme Laure JACQUIN	TPCAU				
Mme Catherine ZAHARIA	VT-GP				
Mme Perrine BELIN	TPCAU				
M. Vincent CORNU	TPCAU				
M. Pietro CREMONINI	TPCAU				
Mme Laetitia LESAGE	TPCAU				

Collège des Etudiants

Titulaires	Année	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Pauline DUPLAIX	M2		x		
Mme Solène LE RAI	L2	x			
Mme Emilie CHODHUR	M1		x		
M. Pierre-Marie Koulte	M1	x			
Mme Héloïse MARCHAND	L1		x		
Mme Raphaëlle GUIMERA	M1	x			
Suppléants					
Mme Mathilde IMBERT	M1				
Mme Fanny DESJONQUÈRES	M1				

Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)

Titulaires		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Patricia BERNAIX		x			
M. Hervé JÉZEQUEL		x			
Suppléants					
Mme Alexandra THELIER					
Mme Marie-Liesse SZTUKA					

Membres avec voix consultative

Titulaires		Présent	Absent	Excusé	
Mme Caroline LECOURTOIS	Directrice	x			
Mme Vincentella de COMARMOND	Directrice adjointe	x			
Mme Rébecca JOURDAIN	Responsable e scolarité	x			
Mme Sophie VERRIER	CM instances				

17 présents et 16 votants.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1- Validation du CR N°51 VOTE
- 2- 5 mn de l'actualité de la vie étudiante
- 3- Info sur la vie étudiante : site web école & plan santé du Ministère
- 4- Cas des 4 étudiants en provenance d'Ukraine : avis CFVE sur l'examen par la commission DAP sans passer par *Campus France* ? (VOTE)
- 5- Valorisation des engagements étudiants : présentation de la note (VOTE ?)
- 6- Comité de sélection parcoursup : intégration de 5 binômes MCFA mi-temps & Validation globale de la liste des binômes (VOTE)
- 7- Modifications de la grille enseignement : 2022-23
 - Rappel : Intégration du nouveau CTID IEHM sur les « Pratiques de réhabilitations » proposé par Cremonini et Chaslin, déjà acté par la CFVE, désormais co-porté par Laure Jaquin.
 - En conséquence : départ de Laure Jaquin du Projet de S2 (elle reste sur S1 et S8 et avait trop d'heures)
 - Suppression d'un CTID porté par G.Billaux ; (autres fusions ou suppressions ?)

- En master : le choix entre philo ou socio doit-il rester ouvert ? (VOTES)
- 8- Lancement d'un sondage (enseignants concernés et étudiants) : faut-il modifier ou supprimer l'introduction au PFE ?
- 9- Vote sur le Règlement des études du Post Master Hesam ; *validation de l'article précisant que le stage est obligatoire et encadré par un tuteur* VOTE
- 10- Suivi de l'enquête charge de travail étudiant en dehors des cours : avancement du côté des étudiants
- 11- Divers

1-Validation du CR N°51 VOTE

Un point doit être ajouté dans le CR concernant l'absence de disponibilités de l'atelier d'impression à Cambrai et l'année d'étude indiquée pour Solène Le Rai doit être modifiée.

DÉCISION :

Approbation du CR à l'unanimité, avec les précisions indiquées.

Vote :

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

2- 5 mn de l'actualité de la vie étudiante

Il est rappelé que la salle 100 est submergée par les maquettes, ce qui pose problème. Il a été proposé par Romain Robinet de réaménager cette salle et de la nettoyer ; ce travail pourrait être confié aux étudiants de L1, qui doivent réaliser des travaux d'intérêt général au sein de l'école, suite aux incidents survenus lors de leur voyage à Bruxelles.

La question est par ailleurs posée concernant la possibilité de pouvoir laisser les étudiants bénéficier de la salle 101b, en plus de la salle 100. Une réponse leur sera faite par l'administration à ce sujet.

Les étudiants demandent également à ce que l'école reste ouverte une partie de la nuit (comme cela était fait précédemment, jusqu'à minuit, voire une heure du matin), et toute la nuit pour les périodes de rendus de projet. Les étudiants souhaitant rester dans les locaux de l'école après 22H doivent se signaler auprès de l'accueil.

DÉCISION :

Approbation de l'extension des horaires d'ouverture de l'école jusqu'à 1h du matin

Vote :

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

DÉCISION :

Approbation de l'ouverture de l'école toute la nuit pendant la semaine blanche (avant les rendus de projet)

Vote :

POUR 7

CONTRE 8

ABSTENTIONS 1

Enfin, les étudiants mentionnent la nécessité de renforcer l'accompagnement des étudiants marocains en provenance d'Ukraine, qui sont très désorientés. Un accompagnement a déjà été proposé par le service de la scolarité et de la vie étudiante, mais le pôle Vie étudiante va tous les recontacter pour voir ce qu'il en est de leur situation.

3- Info sur la vie étudiante : site web école & plan santé du Ministère

La rubrique Vie étudiante du site internet de l'école est présentée. Elle est très complète, et comprend 10 sous-rubriques : <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=pole-etudiante>

Caroline Lecourtois présente le plan d'action Santé et bien-être du Ministère de la culture, issu des travaux du groupe de travail national créé en octobre 2020, qui comprend 2 volets et 10 axes :

I-Les étudiants dans leur établissement

1. Renforcer la prévention et la sensibilisation en matière de santé étudiante et d'hygiène de vie
 2. Améliorer le suivi médical, psychologique et social des étudiants
 3. Prévenir et lutter contre les discriminations, les inégalités homme-femme, les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)
 4. Favoriser les activités physiques, sportives, culturelles et de détente
 5. Assurer une offre de restauration satisfaisante en termes de qualité et de coût dans les ENSAP
- II-Les étudiants dans leur cursus
6. Valoriser l'investissement pédagogique et l'engagement des communautés des ENSAP
 7. Agir sur l'organisation pédagogique pour améliorer le rythme des études
 8. Généraliser les démarches qualité en matière d'enseignement
 9. Consolider les dispositifs d'aide à la réussite et à l'intégration des étudiants
 10. Favoriser l'insertion professionnelle

Une formation obligatoire sur les harcèlements sexuels et sexistes sera mise en place au sein de l'école à la prochaine rentrée universitaire en direction des étudiants (une 1ère session a été organisée en début d'année, mais très peu de participants, du côté des étudiants mais aussi des enseignants).

Le pôle vie étudiante a par ailleurs proposé de mettre en place une journée sur la nutrition en direction des étudiants.

4- Cas des 6 étudiants en provenance d'Ukraine : avis CFVE sur l'examen par la commission DAP sans passer par *Campus France* ? (VOTE)

La commission DAP pourra examiner les dossiers de ces 6 étudiants d'origine marocaine, en lien avec leurs enseignants de projet. Néanmoins, la situation de ces étudiants n'est pas régularisée sur le plan administratif ; il est nécessaire d'attendre des directives plus précises sur ce qui peut leur être proposé à la prochaine rentrée universitaire.

5- Valorisation des engagements étudiants : présentation de la note (VOTE ?)

Les coordinateurs du champ TPCAU indiquent que la proposition de lier l'engagement étudiant à l'UE du projet en licence n'est pas viable. La valorisation de cet engagement doit être rattachée à une autre UE.

Ce point sera examiné lors de la prochaine CFVE.

6- Comité de sélection parcoursup : intégration de 5 binômes MCFA mi-temps & Validation globale de la liste des binômes (VOTE)

DÉCISION :

Approbation de la mobilisation, sur la base du volontariat, d'enseignants MCFA à mi-temps pour les oraux de sélection des candidats Parcoursup

Vote :

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

7- Vote sur le Règlement des études du Post Master Hesam ; *validation de l'article précisant que le stage est obligatoire et encadré par un tuteur* VOTE

Le stage obligatoire peut rebuter les étudiants qui travaillent ; néanmoins, ceux qui ont une expérience professionnelle pourraient obtenir une dispense de ce stage.

DÉCISION :

Approbation du règlement des études du Post-Master, avec un stage facultatif et non obligatoire

Vote :

POUR 3

CONTRE 1

ABSTENTIONS 10

Les points suivants sont reportés à la prochaine CFVE, qui se tiendra le 9 mai.